

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 février 2020

INFORMATIONS COMMUNALES N° 02/2020

Présents : Claudine PERROT-BERTON, Michel MONTMEAS Catherine RODDE, Gilbert VAUDAINÉ, Michèle ROUBIN, Stéphane RECORSE, Marie-France AVALLET, Laurent SOY, Noëlle DE MARIA, Sébastien SCHNEIDER, Pascale BRECHARD, Frédéric FRANCE, Vincent DELLOYE, Diane MOURIER

Excusée : Isabelle OLIVER

Le Conseil Municipal de SAINT-CYR-SUR-LE-RHONE s'est réuni à la Mairie le 24 février dernier, sous la présidence de Madame Claudine PERROT-BERTON, Maire.

⇒ **Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel – CDG69**

Le conseil municipal délibère favorablement pour mandater le Centre de Gestion 69 dans le cadre de la consultation auprès des compagnies d'assurance.

⇒ **Vote des budgets**

Compte M14 (Budget communal)

- Le Compte Administratif 2019 (CA) représentant ce qui a été réalisé durant l'année écoulée et permettant de dégager les résultats => vote favorable : 13 pour, 0 abstention, 0 contre, 1 non participation au vote
- Le Compte de Gestion 2019 (CG) représentant les mêmes informations vues du côté de la Trésorerie => vote favorable à l'unanimité vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Affectation du résultat 2019 => vote favorable à l'unanimité vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Vote des différentes taxes : vote favorable à l'unanimité => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Vote des budgets primitifs 2020 vote favorable à l'unanimité => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Vote des subventions 2020 vote favorable à l'unanimité => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre

Compte M49 (Budget Eau)

- Approbation du CA 2019 => vote favorable : 13 pour, 0 abstention, 0 contre, 1 non participation au vote
- Approbation du CG 2019 => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Clôture du budget Eau potable – Intégration des comptes de ce budget dans le budget communal - Transfert des Résultats à Vienne Condrieu Agglomération => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre
- Transfert des biens mobiliers et immobiliers de la commune à l'Agglo concernant la compétence Eau potable => vote favorable : 14 pour, 0 abstention, 0 contre

COMPTE ADMINISTRATIF M 14 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2019	
Charges générales	138 667,23
Charges personnel	345 166,62
Charg. gest cour	68 369,39
Charges financ.	16 666,05
Reverst. FNGIR	10 671,00
Total	579 540,29

Recettes 2019	
Prod services	25 602,93
Impôts et taxes	676 707,36
Dotations	99 363,75
Prod gest cour	44 443,55
Prod except.	840,00
Atténuation charges	5 354,08
Total	852 311,67

INVESTISSEMENT

Recettes 2019	
FCTVA + TLE	64 893,14
Emprunts	160 000,00
Subvention Ecole	46 146,14
Subvention MTL	22 472,70
Subvention Anc mairie	32 244,00
Subvention Trottoirs	4 000,00
Excédent F 2018	210 080,66
Total	539 836,58

TOTAL Résultats M14 à fin 2019 >>> 209 570,15 €

BUDGET 2020 M 14 :

FONCTIONNEMENT

Recettes 2020	
<i>Prod services</i>	19 150
<i>Impôts et taxes</i>	610 650
<i>Dotations</i>	50 000
<i>Prod gestion courante</i>	46 500
<i>Opération d'ordre</i>	14 744
<i>Excédent F M49 2019</i>	5 867,52
Total	746 911,52

INVESTISSEMENT

Recettes 2020

FCTVA + TA	48 000
Subvention Trottoirs	7 300
Subvention MTL	169 300
Opération d'ordre	16 744
Excédent F 2019	272 771,38
Virt du Fonctionnement	15 000
Total	529 115,38

COMPTE ADMINISTRATIF M 49 :

FONCTIONNEMENT

Recettes 2019	
Redev eau & assainiss	5 749,32
Amort subv	448,98
Total	6 198,30

INVESTISSEMENT

Recettes 2019	
Amort	5 082,85
Excédent F 2018	6 500,00
Total	11 582,85

TOTAL Résultats M49 à fin 2019>>> 23 672,67 €

A partir de janvier 2020, la compétence Eau potable a été transférée à Vienne Condrieu Agglomération pour répondre aux obligations de la Loi NOTRe, sachant que la compétence Assainissement avait déjà été transférée à l'Agglo en janvier 2018. De ce fait, les résultats de la M49 à fin 2019 ont été transférés dans les comptes de la M14 afin de les transmettre ensuite à l'Agglo, à savoir l'excédent de fonctionnement pour 5 867,52€ et l'excédent d'investissement pour 17 805,15€ (soit au total 23 672,67€).

Aucun budget M49 ne sera donc voté à compter de 2020 pour la commune.

Les taxes locales ne sont pas modifiées pour l'année 2020 :

- Taxe d'habitation : 8,98% (Agglo = 7,81%)
- Taxe foncière bâti : 19,50 % (Agglo = 0%)
- Taxe foncière non bâti : 32,48% (Agglo = 2,52%)

Sachant qu'à terme, la taxe d'habitation va disparaître, vous n'aurez plus qu'à payer la taxe foncière, et de ce fait, comme le taux de l'Agglo est à 0%, l'Agglo ne vous coûtera plus rien ...

Les subventions pour l'année 2020 ont été votées à hauteur de 11 785€

⇒ Compte-rendu des commissions

Caravan'Jazz : L'édition 2020 aura lieu à Sainte Colombe le **vendredi 3 juillet 2020** et sera organisé conjointement par les 3 communes de Ste Colombe, St Romain en Gal et St Cyr sur le Rhône.

Petite Enfance : Un nouveau schéma est en cours et concerne 2018 à 2021 avec comme Axe 1 : « Adapter l'offre Petite Enfance aux évolutions du territoire » et comme Axe 2 : « Améliorer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des familles ». Sur tout le territoire, il y a 2 526 places en accueil familial et 450 places en accueil collectif.

Jeunesse : Ont été évoquées toutes les animations proposées pour les vacances à venir : Hiver, Pâques et Juillet/Août. Les programmes sont consultables sur le site de l'Agglo

⇒ Questions diverses

- La bibliothèque communique :

Prochaine soirée liseurs : jeudi 26 mars 2020 sur le thème « L'œuvre d'art au cœur du roman à 20h »

Dictée « moments des mots » : jeudi 16 avril 20h30

Lire c'est : grandir, voyager, se détresser !!! Tous à vos livres !

Les bibliothécaires vous attendent, venez découvrir nos nouveautés et aussi tous les livres dans la bibliothèque pour les adultes et la jeunesse.

Heures d'ouverture : lundi 10h30 à 11h30 / mardi 16h30 à 18h30 / mercredi 10h à 12h / samedi 10h à 12h

Pour les vacances de février, la bibliothèque reste ouverte.

- **Recrutement sur la commune** : Afin de renforcer l'équipe durant la saison haute printemps / été, la Municipalité cherche un « Agent polyvalent espaces verts aménagement » pour un contrat à durée déterminée de 7 mois (35 heures).

N'hésitez à venir vous présenter en mairie si vous êtes intéressé par le poste.

- **Fabi Tricoti** : une nouvelle activité de tricot est proposée aux St Cyriens tous les mardis de 20h à 22h à la salle des associations. N'hésitez pas à y aller, une soirée Porte ouverte est prévue le mardi 10 mars

- **Jean-Rémi Juthier** : un nouveau photographe sur St Cyr ! Pour tous vos mariages ou événements. Vous trouverez, avec ce compte-rendu, un flyer qui vous donnera ses coordonnées (☎ 06.88.67.85.53)

- **ATTENTION** : Les agents de la commune se sont aperçus, lors des travaux effectués en bordure de propriété, que beaucoup de parcelles sont infectées par des **chenilles processionnaires**. Il existe des sociétés agréées qui peuvent intervenir. Vous devez aussi vérifier qu'il n'y a pas de nids de **frelons** sur votre propriété afin éviter la prolifération de ces gros insectes. C'est maintenant que l'on doit agir car les femelles fondatrices sont vulnérables en cette période, ainsi que leur nid.

- **Le Point Information Jeunesse (PIJ)** organise le Mercredi **11 mars** : Osez l'Alternance ! à Condrieu.

« Pour tous, du CAP au Bac+5 ! Tout savoir et organiser vos recherches. Présence de la Chambre des Métiers et témoignage d'un employeur. Inscription au 04-87-59-00-01 »

- **Vélo village** : pour cette 3^{ème} édition, il aura encore lieu au Parc de Maison Blanche le **samedi 4 avril 2020** de 8h à 18h. Vous pourrez vendre ou acheter des vélos d'occasion, essayer des vélos électriques, participer à des randonnées ... N'hésitez pas à venir, c'est gratuit !

- **Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie** : Afin de répondre à la demande de plusieurs administrés, la mairie va ouvrir le mercredi matin, et sera dorénavant fermée au public le lundi après-midi et le jeudi matin

Ces horaires seront mis en place à partir du lundi 9 mars 2020

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	8H30 – 12H00	FERME

Mardi	8H30 – 12H00	13H30 – 18H30
Mercredi	8H30 – 12H00	FERME
Jeudi	FERME	13H30 – 18H30
Vendredi	8H30 – 12H00	13 H30 – 16H30

- **Coronavirus** : la Préfecture indique que toute personne revenant de Chine, de Corée du Sud ou d'Italie (zones rouges) doit rester en quarantaine chez elle pendant 14 jours.

Les masques de protection sont à porter principalement pour les personnes susceptibles d'avoir contracté la maladie. Il ne faut pas céder à la panique, l'épidémie n'est pas encore avérée en France !

Ces indications sont celles connues au moment de l'impression de ce compte-rendu.

- **Elections municipales** : elles auront lieu le **dimanche 15 mars 2020** de 8h à 18h. Venez voter !